berg, Rawitz. Je n'en parlerai pas ici, les réservant pour un prochain mémoire plus étendu. Mais je signalerai la grosseur des fibres de la substance blanche de la moelle et des racines, entre autres, parce qu'elle dépasse de beaucoup celle des autres animaux que j'ai comparés : Homme, Cerf, Chien, Lapin, Souris, et qu'elle intervient certainement dans le poids considérable de l'encéphale et sa conséquence, le très grand coefficient de céphalisation du Dauphin. Les fibres que j'ai examinées ayant déjà été traitées par les réactifs, et leur diamètre étant très variable, je n'ai pas cru utile d'en faire des mesures précises. La figure ci-jointe donnera une idée suffisante de leur grandeur.

Le grand coefficient de céphalisation du Dauphin peut donc être expliqué en partie par la grosseur de ses fibres nerveuses. N'ayant pas encore examiné d'autres Mammifères aquatiques, je me garderai bien de dire si ce facteur a la même influence chez tous et quelle part lui revient dans la valeur du coefficient céphalique.

Une nouvelle Chauve-Souris de Madagascar, le Triænops aurita G. G.,

par M. G. Grandidier.

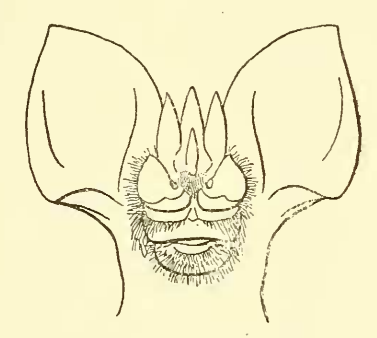
Cette Chauve-Souris, qui appartient au genre *Triænops*, a été capturée par M. le D[r] Mazières aux environs de Diego-Suarez, dans l'extrême Nord de Madagascar; des trois espèces de ce genre connues jusqu'à ce jour dans la grande île, deux vivent dans la forêt tropicale de la côte orientale, d'où M. Humblot a rapporté les premiers exemplaires, tandis que j'ai recueilli les individus types de la troisième dans la grotte de Sarondrano, à quelques kilomètres de Tulear, c'est-à-dire dans le Sud-Ouest de notre colonie. On voit donc que non seulement ce nouveau *Triænops*, comme nous allons le montrer, se distingue de ses congénères par des caractères anatomiques importants, mais aussi par son habitat.

Le *Triænops aurita* n'est représenté dans nos collections que par un unique exemplaire mâle adulte qui malheureusement a été plongé dans le formol, puis desséché accidentellement au cours du voyage, de sorte que, quoique son état de conservation extérieure soit très bon, il a été impossible de dégager le crâne de la peau. Néanmoins les caractères externes sont si nets qu'il n'y a aucun doute qu'il faille rapporter ce nouvel animal au genre *Triænops*. Ses appendices nasaux cutanés se composent d'un fer à cheval formé d'une seule feuille repliée en volute dans sa partie antérieure; au fond du fer à cheval, en arrière, se trouvent trois petites éminences que dominent trois lobes en fer de lance de longueur à peu près égale; sur

l'éminence centrale se dresse une petite languette. Les fossettes sont situées, l'une grande et bien ouverte en avant et au pied des trois éminences, et les autres, latérales, à la base du trident.

Les oreilles sont proportionnellement très grandes pour une Chauve-Souris de ce genre; pointues à leur extrémité supérieure, très rapprochées sur le sommet du crâne, elles dominent toute la tête; elles sont plus longues que larges et à peine échancrées. À première vue, seules elles suffiraient à différencier le *Triænops aurita* des autres espèces du genre.

La queue est courte, ne dépasse pas la membrane qui forme un angle assez ouvert et non pas aigu comme chez le *Tr. rufus* ou comme chez *Tr. Humbloti*. Son extrémité n'atteint pas les pieds, tandis que chez les autres *Triænops*, elle les dépasse beaucoup.



Tête de *Triænops aurita* G. G., au double de la grandeur naturelle.

Le pelage est gris noir sur le dos (la base des poils est presque blanche, tandis que la pointe est fréquemment noire, surtout sur le dos et les reins); le ventre est gris sale. Les poils ne dépassent pas le corps proprement dit et n'empiètent ni sur la membrane claire ni sur l'interfémorale.

Le *Triænops aurita* semble être jusqu'à présent la plus petite espèce du genre. Ses dimensions sont, en millimètres : tête et corps, 35; queue, 15: tête, 16; avant-bras, 45; pouce (ongle compris), 5; deuxième doigt, 38; troisième doigt, 60; oreilles : longueur, 16; largeur, 11; tibia, 20; pieds (ongles compris), 7.

La silhouette que nous donnons ci-dessus et qui représente la tête du *Triænops aurita* au double de la grandeur naturelle n'a pour but que de montrer les proportions relatives de la face et des oreilles, et la disposition de ces dernières.